



Les Paiements pour Services Environnementaux : des soutiens pour les systèmes de polyculture-élevage ?

Anaïs DANE (GIE Elevage Occitanie)

Carla GAVA (GIE Elevage Occitanie)

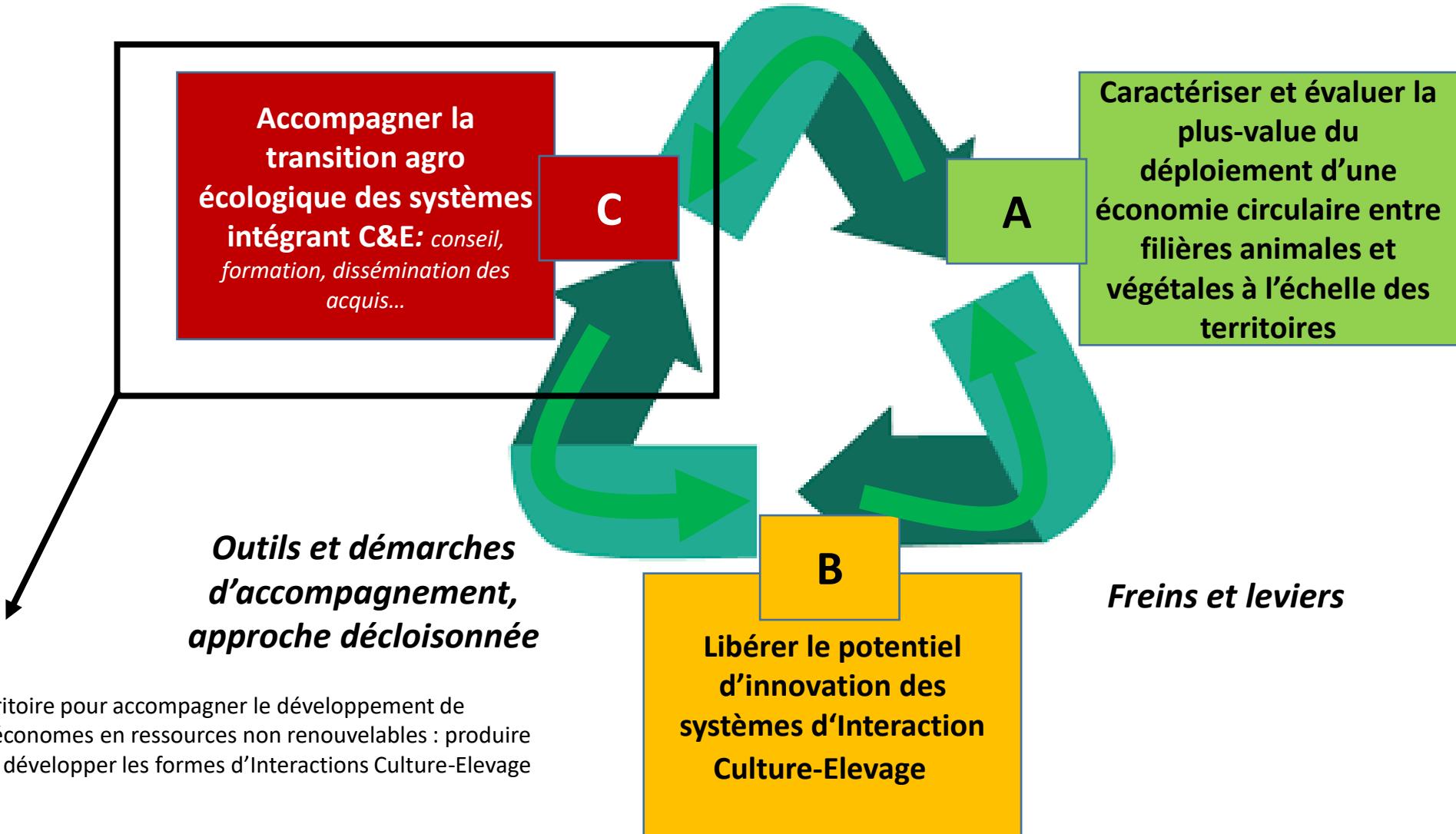
Pierre MISCHLER (Institut de l'Elevage)

Samuel BRULEY (EPL Fontaines)



3 AXES DE TRAVAIL

Prospectives territoriales, politiques publiques



Définition : Paiements pour Services Environnementaux

- **Un service environnemental** : une action intentionnelle dont la demande émane d'un commanditaire, et où un prestataire fournit un service à un groupe d'usagers (*Aznar et Perrier-Cornet, 2023*).
- Un PSE se définit par des **principes essentiels** (*Wunder, 2005, Muradian et al. 2010*) :
 - Une transaction volontaire ;
 - Le service rendu, et qui fait l'objet d'une rémunération, doit être défini et mesurable par des outils adaptés ;
 - Une transaction qui implique un acheteur / un fournisseur ;
 - Un paiement du fournisseur, conditionné par la véritable réalisation du service défini entre les parties précédemment citées.
- L'architecture d'un PSE est généralement **caractérisée par 3 éléments** (*Hernandez-Zakine, 2014, Le Coq et al. 2016, Pagiola et Platais, 2007*) :
 - Un système de paiement
 - Un système de gouvernance
 - Un système de financement
- Les PSE : en France depuis 2020 via les Agences de l'Eau, mais aussi à l'international !
 - Costa Rica (préservation de l'espace forestier, lutte contre la déforestation), Mexique... (2003)
 - New York → préservation de la ressource en eau (90's)

Problématique du stage d'Anaïs DANE : En quoi les dispositifs PSE sont-ils favorables au soutien des systèmes de polyculture-élevage ou élevage ?

Un projet PSE

Un porteur de projet

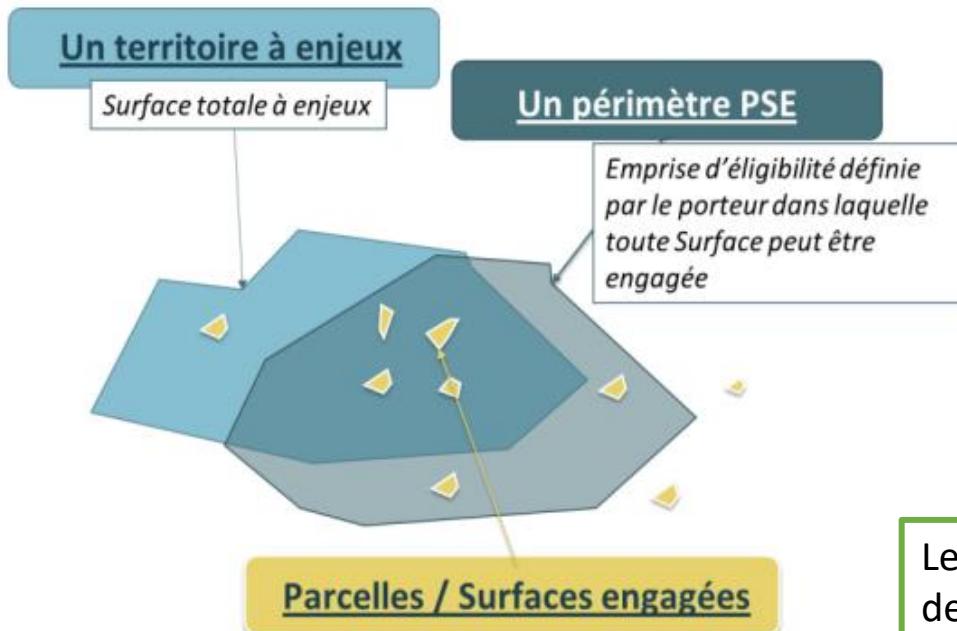
X

Un périmètre PSE

X

Un système d'indicateurs

Source : Gratecap et Luitard, 2023



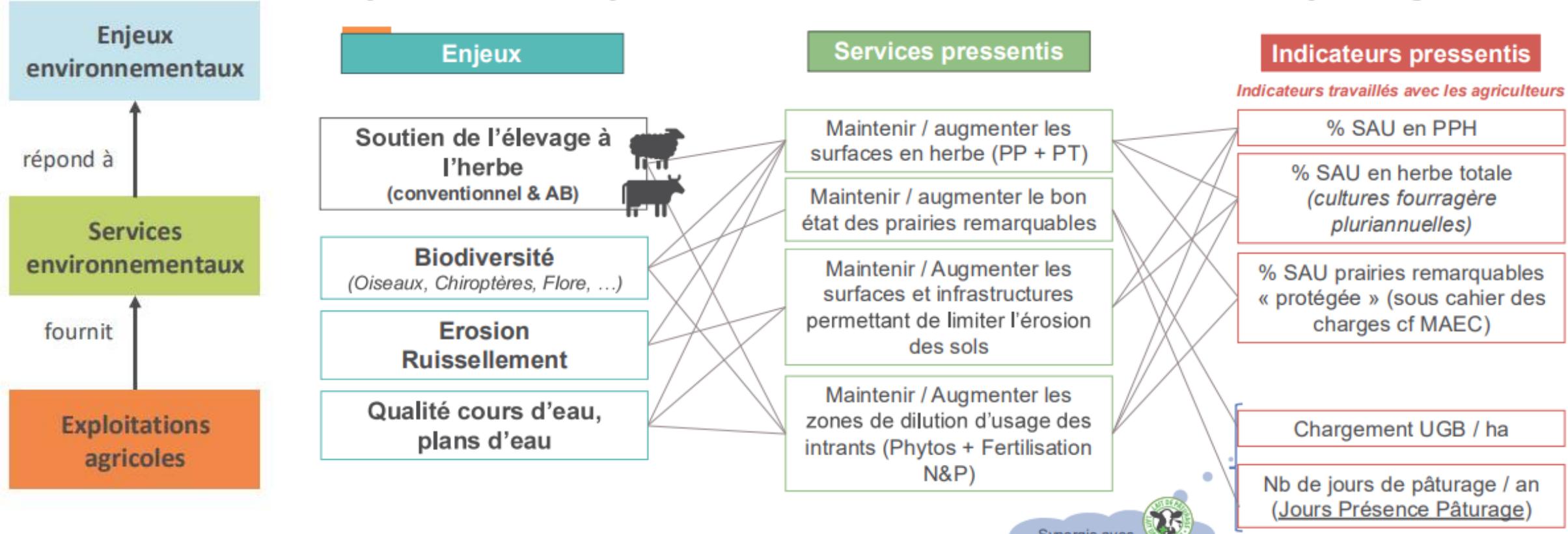
Les acteurs des PSE :

- Les financeurs = Agences de l'Eau
- Les porteurs de projet = collectivités (PNR, EPCI, syndicats mixtes ou des eaux, etc.)
- Les bénéficiaires = les agriculteurs volontaires

Les PSE privés existent, mais peu nombreux → choix de s'intéresser aux données disponibles et accessibles sur le site du Ministère (NB : 128 PSE listés).

Exemple d'un PSE : le PSE de Sarrebourg

Synthèse des enjeux environnementaux croisés avec les enjeux agricoles



Principe de rémunération d'un PSE

SEUILS FICTIFS		Note	€/ha valeur seuil du régime d'aide	Valeur €/ha
Seuil minimum	Seuil maximal	Note création	676 €/ha	
0 %	100 %	Note maintien	66 €/ha	
GESTION DES STRUCTURES PAYSAGERES				x Montant /ha x SAU totale
Indicateur paysage 1				
GESTION DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE				
Indicateur production 1	10 %	Note création	260 €/ha	
Indicateur production 2	20 %	Note maintien	146 €/ha	

Puissent être ajoutés :

- Des pondérations par indicateur pour le calcul de la note
- Des plafonds (€/ha par indicateur ou de surface)

Exemple de rémunération : PNR Marais du Cotentin et du Bessin en Normandie : PSE qui vise à maintenir ou améliorer l'état des zones humides et soutenir les exploitations d'élevage herbager : 10 agriculteurs ont contractualisé sur 1000 ha de SAU, pour 465 000 € sur 5 ans.

Principe de rémunération d'un PSE

- Le calcul du montant du PSE se base sur les indicateurs, où des « valeurs guides » sont définies au niveau national.
 - Chaque indicateur est noté entre 0 et 10.
 - Exemple :
 - Infrastructures agro-écologiques (IAE) : plafond « création transition » = 676 €/ha et plafond « entretien maintien » = 66€/ha.
 - Indicateur : % de SAU en haie
 - Seuil bas = 5% de la SAU en haies → note = 0
 - Seuil haut = 15 % de la SAU en haies → note = 10
- ➔ Calcul de la rémunération en €/ha en fonction de la note obtenue par l'exploitation sur l'année N

Source : https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/jet/JET2019_4_PollDiffEau2019_2_Bizais_AEAP.pdf

Comment avons-nous procédé ?

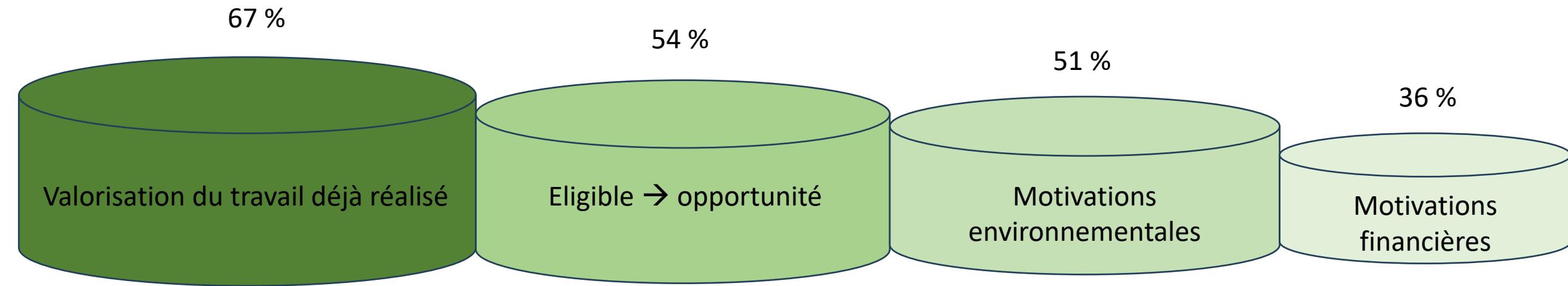
	Financeurs	Porteurs de projet	Bénéficiaires
Objectifs de l'enquête	Stratégie globale et considération de la PCE dans le choix des systèmes ou exploitations ciblés	Choix réalisés lors de la construction du PSE et en lien avec la PCE	Motivations et intérêts à souscrire à un PSE Avis sur le cahier des charges PSE
Format	Entretiens semi-directifs		Enquête en ligne
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none">Création du PSE (déploiement et accompagnement)Enjeux, objectifs et stratégie des PSEEvaluation des actions mises en œuvreLa PCE dans les PSEComplémentarité culture-élevage dans les PSEPerspectives post 2025		<ul style="list-style-type: none">Motivations initiales à souscrire à un PSEObjectifs poursuivis par l'exploitationPratiques agricoles en transitionAvis sur le cahier des charges et les indicateursPrise en compte du cahier des charges dans leur gestion de l'exploitation
Nombre d'enquêtes réalisés	5 Agences de l'Eau	18 collectivités (dont 8 en territoire PCE)	33 exploitations

Intérêts des systèmes de polyculture-élevage pour les porteurs de projet

- 1) Pour les PSE construits par les porteurs de projet → agriculteurs (et autres acteurs locaux) inclus dans la réflexion**
 - Être à l'écoute de leurs besoins et permet de mettre en avant le savoir-faire des pratiques (dont certaines ICE)
- 2) Proposer des indicateurs adaptés aux pratiques locales à valoriser**
 - Exemples des cultures d'assec ou pâturage ovin inter rangs → Avoir des indicateurs larges mais non restrictifs sur les pratiques (ex : IFT Herbicides, fertilisation N)
- 3) Envisager le PSE comme un outil de maintien de l'activité de l'élevage, par la préservation de services environnementaux**
 - Services rendus par l'élevage (Ryschawy et al., 2015) et/ou volonté des collectivités d'aider les éleveurs
- 4) Inscrire le PSE dans une logique d'actions globale**
 - Exemple du Plan Herbe dans le bassin Rhin-Meuse et réflexion sur les filières → Réfléchir à long terme car le PSE n'est un outil financier que pour 5 ans

Et pour les agriculteurs ?

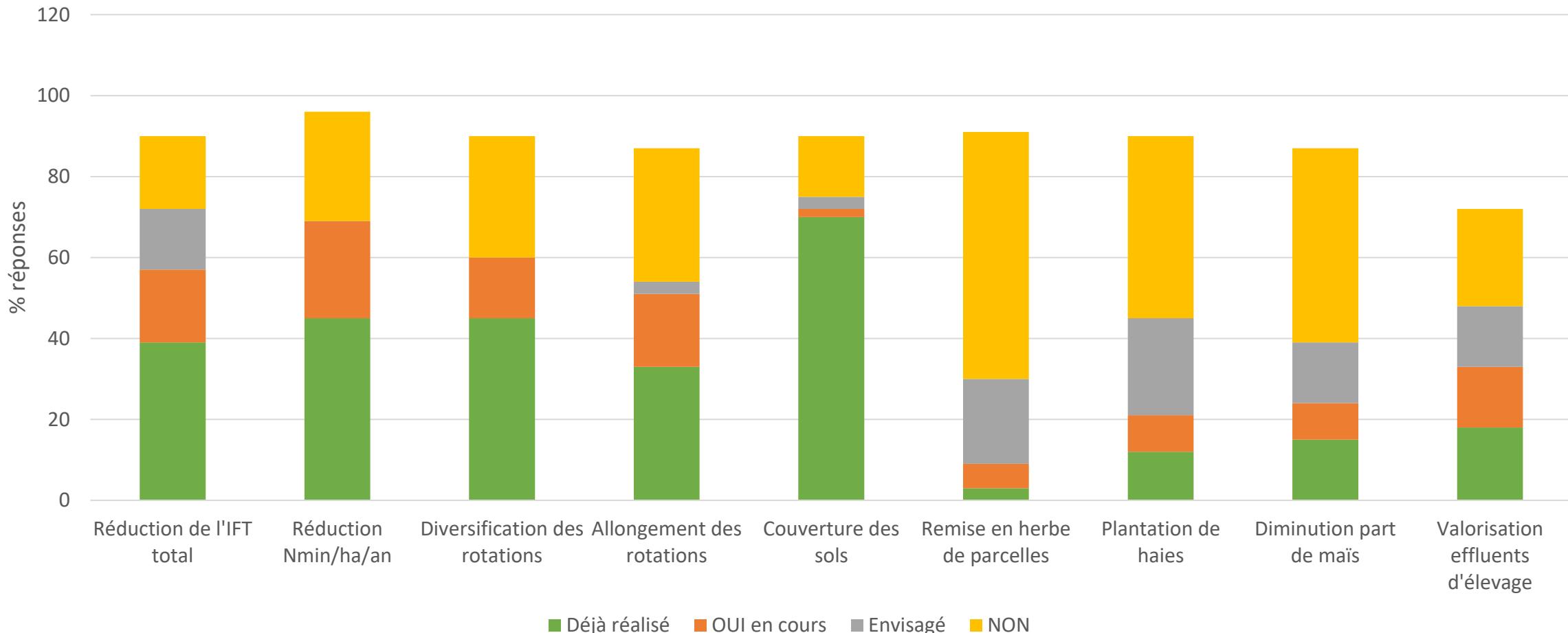
Motivations à contractualiser à un PSE



Pourcentage de réponses « Quelles ont été vos motivations initiales à contractualiser à un PSE ? »
33 réponses

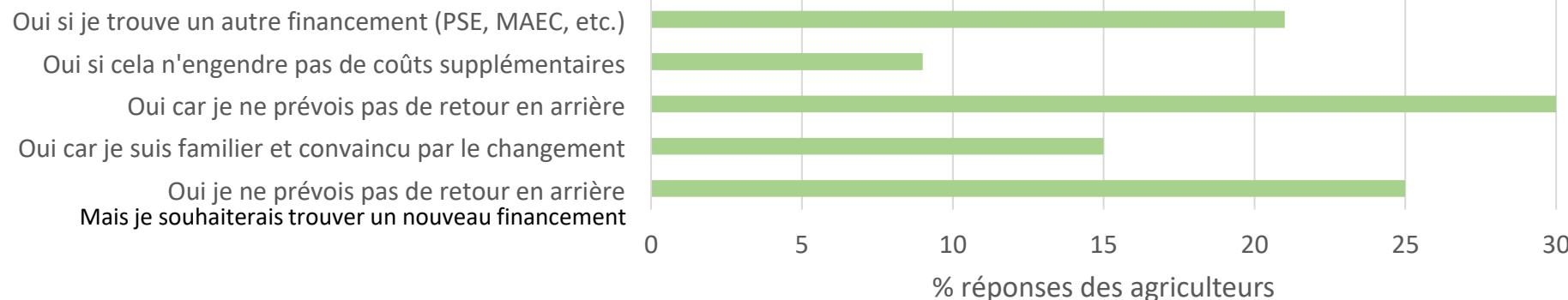
Changements de pratiques

Les changements de pratiques ont-ils été opérés en lien avec le cahier des charges du PSE ?



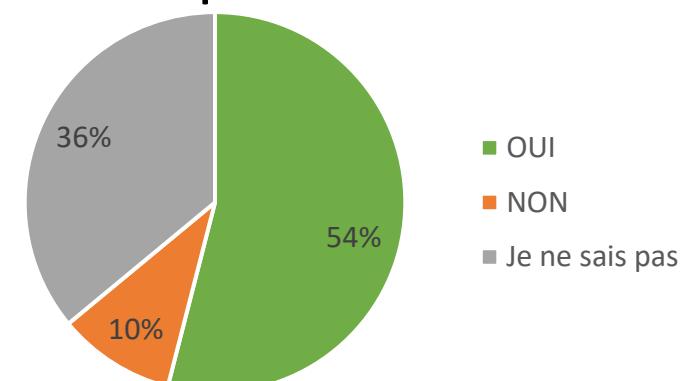
Des changements pérennes ?

- **A priori OUI (90%), mais sous certaines conditions** 
- 6% ne sait pas
- NON (2%)



Adéquation de la polyculture-élevage avec les dispositifs PSE ?

“Pensez-vous que les exploitations de polyculture-élevage soient adaptées pour répondre aux enjeux ciblés par les PSE ?”

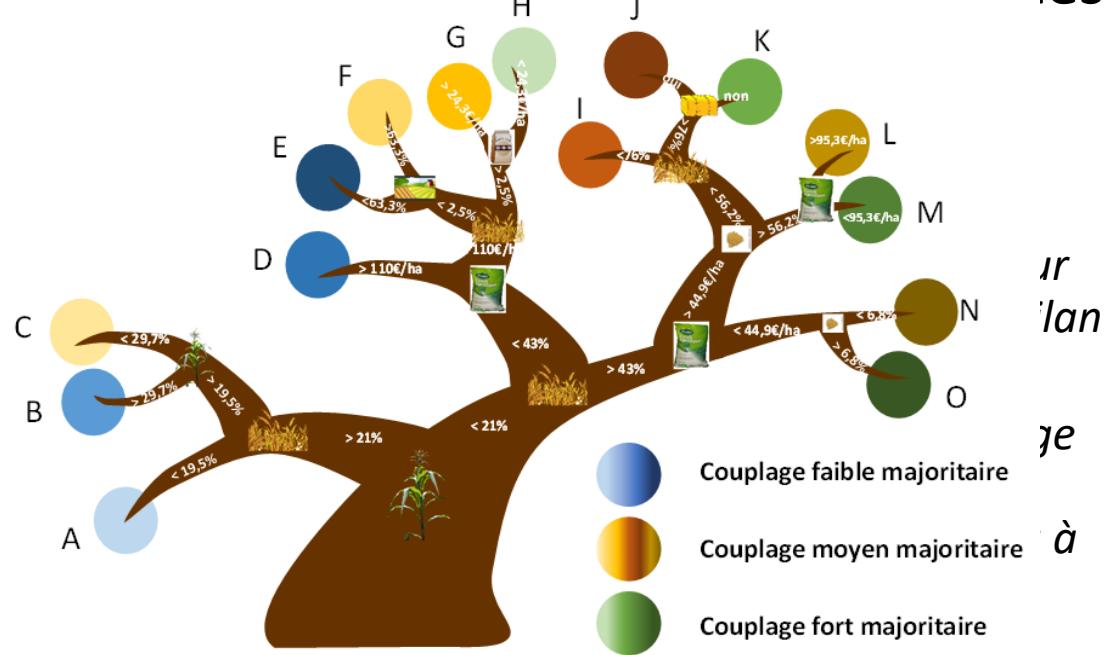


Propositions pour mieux intégrer culture et élevage

- **Prendre en compte le niveau de complémentarité (ou couplage) entre culture et élevage dans le calcul de la performance environnementale des exploitations**
 - Un couplage croissant entre les productions animales et végétales permet de régulariser le revenu des agriculteurs (*Mischler et al. 2018*), ce couplage et le suivi de son accroissement pouvant être caractérisé par l'outil NICC'EL (*Martel et al. 2020*).
- **Valoriser les interactions entre culture et élevage sur le territoire**
 - Par exemple, le pâturage d'ovins par des bergers itinérants, entre rangs de vigne, de couverts d'interculture = des moyens de limiter l'usage d'herbicides et de répondre aux enjeux de préservation de la ressource en eau.
Les troupes ovines peuvent aussi être un moyen de gestion douce de zones à enjeu de biodiversité (coteaux secs, zones humides)
- **Mieux communiquer / former sur les valeurs agroécologiques des systèmes de polyculture-élevage**
 - La recherche-formation-développement a depuis une quinzaine d'année réalisé de nombreux travaux sur les interactions culture-élevage. Un corpus de connaissances existe et peut être valorisé à l'occasion de formations, par exemple d'agriculteurs ou d'animateurs de collectifs mettant en place un dispositif de PSE.

Proposer d'intégrer la notion de polyculture-élevage dans les dispositifs PSE

- En intégrant la notion de polyculture-élevage dans les dispositifs PSE



- Proposer d'évaluer le **couplage d'une exploitation agricole via l'outil Nicc'el** (Martel et al., 2020), en se basant sur le principe que "*pour un couplage élevé, les performances sont clairement meilleures sur un plan environnemental et globalement équivalentes ou meilleures sur un plan économique, en réduisant la variabilité du revenu*" (Mischler et al., 2018).
 - Améliorer le niveau de couplage d'une ferme en jouant sur la complémentarité des ateliers végétaux et animaux peut aider à progresser d'un point de vue environnemental.

→ Mobiliser les systèmes de polyculture-élevage comme **une forme de soutien et de maintien de l'activité d'élevage** dans certaines zones.